

Signature d'un contrat entre ACI (contrat convention Professionnelle) la CPTS I Communauté Professionnelle des Territoires de Santé) et la CPAM du Gers



Signature d'un contrat entre ACI (contrat convention Professionnelle) la CPTS I Communauté Professionnelle des Territoires de Santé) et la CPAM du Gers

Les objectifs principaux en sont :

Les 2 types d' enveloppes de financement prévues par l'accord conventionnel, l'une allouée pour le fonctionnement de la CPTS , en assurer sa pérennité et amorcer le démarrage des missions, l'autre pour chaque mission engagée, dont une part variable selon les objectifs atteints , donneront, c'est l'enjeu, un nouvel essor à la CPTS.



IMG_20240904_113559.jpg